

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02419

Numéro SIREN : 818 012 262

Nom ou dénomination : A.M.A TAXIS

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2017 sous le numéro de dépôt 108908



20171089082016

DATE DEPOT : 10/11/2017

N° DE DEPOT : 108908

N° GESTION : 2016B02419

N° SIREN : 818012262

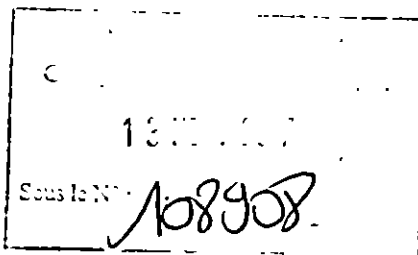
DENOMINATION : A.M.A TAXIS

ADRESSE : 151 boulevard Davout 75020 Paris

MILLESIME : 2016

A.M.A TAXIS SAS

CAPITAL : 1.000,00 €
Siège social : 151, BD DAVOUT
75020 PARIS
N° Siret : 81801226200015



**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES
ACTIONNAIRES DU 03 JUIN 2017**

L'an deux mille dix-sept, le trois juin à treize heures,

L'associé unique de la société action simplifiée sus nommée au capital de 1.000,00€ de 10,00€ nominal chacune, s'est réuni au siège social.

Le Président de l'assemblée est **Monsieur RAHEM Ali**.

Est présent l'associé unique et propriétaire des actions :
- Monsieur RAHEM Ali propriétaire de 100 actions.

Il constate que l'actionnaire présents, suivant la feuille de présence signée à l'entrée de la séance, totalisent plus de la moitié des actions. Il dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- comptes annuels de l'exercice ainsi que l'inventaire.
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- * Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2016.
- * Approbation des charges non déductibles.
- * Quitus à la présidente pour sa gestion.
- * Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2016.
- * Pouvoirs nécessaires pour l'accomplissement des formalités.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leurs dispositions au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'associé unique, conformément au rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve le compte de résultat, le bilan et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ce rapport et traduites dans ces comptes, qui

RA

font apparaître un chiffre d'affaires hors taxes total de **31.311,00 €** et un résultat net comptable bénéficiaire de **1.516,00 €**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, elle approuve les dépenses et charges non déductibles visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de : **125,00 €**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'associé unique donne quitus à la présidente pour sa gestion au titre de l'exercice 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice 2016 qui s'élève à : **1.516,00€** de la manière suivante :

- Bénéfice net.....	1.516,00 €
§ Au poste « Réserve Légale »	100,00 €
§ Au poste « report à nouveau »	1.416,00€
§ De ce fait celui-ci devient	
Un poste « report à nouveau créditeur »	1.416,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

La collectivité confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il apprendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à treize heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la présidente ainsi que par l'associé unique, après lecture.

Le Secrétaire

Le Président

L'associé unique



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	23062016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
SI entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-11 quinquièmes C), cocher la case					
SI entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-12 quinquièmes C), cocher la case					
SI autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays).					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
A.M.A. TAXIS 151 BD DAVOUT 75020 PARIS France		151 BD DAVOUT 75020 PARIS	
SIRET 81801226200015			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

B ACTIVITE

Activités exercées	TAXI	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28% *	1 309	Deficit	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité	
	Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
	Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
	Société anonyme par actions simplifiée DFCS GESTION 10 RUE SOPHIE GERMAIN 75014 PARIS Tél : 0981954630
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 21092017 Lieu :
Certifié conforme à l'original - le Président	Qualité : Nom du signataire : <i>geh</i>

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2017)

Si déposé néant, cochez la case ☐

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)		e		
		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis (5)				
			Total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) :	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
- SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et si de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
Y RAHEM ALI	100	2016	8 800				
PRESIDENT ASSOCIE							

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	8 800	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2017

Désignation de l'entreprise A.M.A. TAXISNéant ☐Adresse de l'entreprise 151 BD DAVOUT 75020 PARIS

SIREN

8 1 8 0 1 2 2 6 2

Durée de l'exercice en nombre de mois*

7

Durée de l'exercice précédent*

0

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

				Exercice N clos le	
				3 1 1 2 2 0 1 6	
ACTIF		Brut	Amortissements-Provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016	152 676	
	Immobilisations corporelles *	028	030	34 943	
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048	187 619	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068	070	489	
	Autres* (3)	072	074	7 495	
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	2 422	
	Charges constatées d'avance*	092	094	1 415	
	Total II	096	098	11 821	
Total général (I + II)		110	112	199 440	
PASSIF				Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	1 000	
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131	132		
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136	1 516	
	Provisions réglementées		140		
	Total I		142	2 516	
	Provisions pour risques et charges		Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	151 223	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	1 840	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	43 861	
	Produits constatés d'avance		174		
Total III		176	196 924		
Total général (I + II + III)			180	199 440	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	158 865
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Cout de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	192 643
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **A.M.A. TAXIS**

Néant ☐

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13 11 2017

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises*		209		210	
Production vendue	Biens	213		214	
	Services*	217		218	31 311
Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222
Production immobilisée*				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	31 311
Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
Variation de stock (marchandises)*				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	2 917
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
Autres charges externes*	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242 9 602
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)				243 607
Rémunérations du personnel*				250	8 800
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	694
Dotations aux amortissements*				254	5 024
Dotations aux provisions				256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	27 644

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294	2 710
Produits exceptionnels (IV)				290	881
Charges exceptionnelles (VI)				300	125
	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	196

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)

				310	1 516
--	--	--	--	-----	-------

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2

Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
Provisions non déductibles*		322			
Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	196		
Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247			330	125
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D)	249	251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Entreprises nouvelles (44 septies)	986		ZFU-TE (44 octies et octies A)	987	342
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 septies A)	989	
ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quinquies)	138	
Basans d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990	
Dont divers			Investissements outre-mer	344	350 528
	ZFA (44 quaterdecies)	345			
	Créance due au report en arrière du déficit			346	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 décies)			355	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col.1 Déficit col.2	352 1 309 354
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356	
Déficits antérieurs reportables : *					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col.1 Déficit col.2	370 1 309 372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : A.M.A. TAXIS

Néant ☐

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		403		406					
	Autres	410		412	153 568	414		416	153 568				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	1 948	444		446	1 948				
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462	37 127	464		466	37 127				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
	Immobilisations financières	480		482		484		486					
TOTAL		490		492	192 643	494		496	192 643				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502	892	504		506	892				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	254	534		536	254				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552	3 878	554		556	3 878				
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
	TOTAL	570		572	5 024	574		576	5 024				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immo- bilis- a- tions	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19% ⑥	15% ou 16% ⑦	0% ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19% (1)		579	Régularisations		590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591							
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : A.M.A. TAXIS

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisa- tions corporelles	760	765
TOTAL	770	775

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		

Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD

780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME aménageant déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
---	-----

**V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE
DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du
Code des Transports)**

800

**VI DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	3 131
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 943
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2033-E-SD 2017

Désignation de l'entreprise : A.M.A. TAXIS

Néant ☐

Exercice ouvert le : 23062016

et clos le : 31122016

Durée en nombre de mois

17

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108
Production vendue - Biens	109
Production vendue - Services	141
Production stockée	111
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 1	144

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers

Achats de marchandises (droits de douane compris)	121
Variation de stocks (marchandises)	122
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
TOTAL 2	152

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2

137

IV - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)

117

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case) 020

Chiffre d'affaires de référence CVAE	022
Période de référence	024 du 160 au
Date de cessation	186

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	1
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	1

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

SIREN 8 1 8 0 1 2 2 6 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.M.A. TAXIS

ADRESSE (voie) 151 BD DAVOUT

CODE POSTAL 75020

VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS DU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS DU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique RAHEM Prénom(s) ALINom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 100Naissance : Date 20101974 N° Département 99 Commune LARABA NATH Pays

Adresse : N° 151 Voie BD DAVOUT

Code Postal 75020 Commune PARIS Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

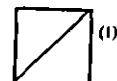
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

SIREN 8 1 8 0 1 2 2 6 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.M.A. TAXIS

ADRESSE (voie) 151 BD DAVOUT

CODE POSTAL 75020

VILLE PARIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

A.M.A. TAXIS
SASU AU CAPITAL DE 1.000,00 Euros
151 BD DAVOUT
75020 PARIS
N° SIRET : 81801226200015

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2016**, caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	199.440,00 €
- Total du compte de résultat ... :	31.311,00 €
- Résultat de l'exercice (Bénéfice) :	1.516,00 €

L'exercice a une durée de 7 mois, recouvrant la période du **1^{er} juin 2016 au 31 Décembre 2016**.

Les notes ou tableaux, dont un récapitulatif figure ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis en date du 03 mai 2017 par **Le Président**.

ELEMENTS DE L'ANNEXE	INFORMATI ONS	INFORMATI ONS
	PRODUITES NOTE N°	NON PRODUITES
I – REGLES ET METHODES COMPTABLES	01	P
Méthode d'évaluation		
Calcul des amortissements et des provisions		
Changements de méthode, Dérogations		
Informations complémentaires pour donner une image fidèle		
II – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS		
AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT		
Etat de l'actif immobilisé	02	
Etat des amortissements	03	
Etat des provisions	04	
Etat des échéances des créances et des dettes		NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan		NA
Réévaluation		NA
Frais d'établissements		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial		NA
Intérêts immobilisés		NA
Intérêts sur éléments de l'actif circulant		NA
Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant		NA
Avances aux dirigeants		NA
Produits à recevoir	05	
Charges à payer	06	P
Charges et produits constatés d'avance		NA
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Ecarts de conversion		NA
Composition du capital social	07	P

Parts bénéficiaires		NA
Obligations convertibles		NA
Ventilation du chiffre d'affaire net		NA
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		NA
NS= NON SIGNIFICATIF		
NA= NON APPLICABLE		
NP= NON PRODUITE		
P= PRODUITE		
III – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES		
INFORMATIONS		
Crédit-bail		NA
Engagements financiers	08	P
Dettes garanties par des sûretés réelles		NA
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires		NA
Accroissements et allègements de la dette future d'impôts		NA
Rémunérations des dirigeants		NA
Effectif moyen	09	P
Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société		NA
Liste des filiales et participations		NA
IV – AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS		
		NS

ANNEXE - NOTE N° 01

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce : articles 9, 11 - décret n° 83.1020 : articles 7, 21 et 24)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges de l'exercice, sauf ceux exposés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (L) en fonction de la durée de vie prévue :

Matériel et outillage industriels	: 3 à 5 ans
Matériel de bureau et Informatique	: 5 à 10 ans
Installations et agencements divers	: 5 à 10 ans

b) Immobilisations financières

Les dépôts et autres créances immobilisés sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances & dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Stocks

Pas de compte stocks applicable à l'entreprise.

Opérations en devises

Si de telles opérations ont eu lieu, les charges et produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

ANNEXE - NOTE N° 02

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE (Décret n° 83.1020 : article 24)

Ces informations sont données par le tableau 2033 C ci-joint.

ANNEXE - NOTE N° 03

ETAT DES AMORTISSEMENTS (Décret n° 83.1020 : article 24)

Ces informations sont données par le tableau 2033 C ci-joint.

ANNEXE - NOTE N° 04

ETAT DES PROVISIONS (Décret n° 83.120 : article 24)

Cette information est fournie dans le tableau 2033 D ci-joint.

ANNEXE - NOTE N° 05

PRODUITS A RECEVOIR

(Décret n° 83.1020 : article 23)

	MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR	MONTANT
2678	Intérêts courus sur créances rattachées à des participations	0
268	Intérêts courus sur créances ratt. A des soc. en participation	0
2768	Intérêts courus sur autres immobilisations financières	0
	COMPTES DE TIERS	
4098	R.R.R. à obtenir avoirs non reçus	0
411	Clients factures à réglées (règlement 30 j fin mois)	0
4181	Clients factures à établir	0
4188	Clients intérêts courus	0
4287	Personnel produits à recevoir	0
4387	Organismes sociaux produits à recevoir	0
4487	Etat produits à recevoir	332,00€
4558	Intérêts courus sur comptes d'associés	0
4588	Intérêts courus s. opér. Faites en commun avec un GIE associé	0
4687	Produits à recevoir sur débiteurs et créditeurs divers	0

	COMPTES FINANCIERS	
5088	Intérêts courus sur obligations, bons et valeurs assimilés	0
5187	Intérêts courus à recevoir	0
	TOTAL.....	332,00€

ANNEXE - NOTE N° 06

CHARGES A PAYER

(Décret n° 83.1020 : article 23)

	MONTANT DES CHARGES A PAYER	MONTANT
	EMPRUNTS DETTES RATTACHEES A DES PARTIC.	
1688	Intérêts courus sur emprunts et dettes assimilées	0
1788	Intérêts courus sur dettes rattachées à des participations	0
	COMPTES DE TIERS	
401	Fournisseurs à réglés	0
4081	Fournisseurs factures non parvenues	0
4084	Fournisseurs d'immobilisations factures non parvenues	0
4088	Fournisseurs intérêts courus	0
4198	RRR à accorder, avoirs à établir	0
4282	Dettes provisionnés pour congés à payer	0
4284	Dettes provisionnés pour participation des salariés	0
4286	Personnel autres charges à payer	0
4382	Charges à payer aux organismes sociaux	0
4486	Charges à payer à l'état	0
4558	Intérêts courus sur comptes d'associés	0
4588	Intérêts courus sur opér.fait en commun avec un GIE associé	0
4686	Charges à payer sur débiteurs et créiteurs divers	0
	COMPTES FINANCIERS	
5186	Intérêts courus à payer (banques etbls financiers et assimilés)	0
5198	Intérêts courus sur concours bancaires courants	0
	TOTAL	0

ANNEXE - NOTE N° 07

TITRES COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL (Décret n° 83.1020 : article 24)

ACTIONS – PARTS SOCIALES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL AU DEBUT DE L'EXERCICE	100	10,00 €
EMISES PENDANT L'EXERCICE		
REMBOURSEES PENDANT L'EXERCICE		
DONT VERSE	100	10,00 €
COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL EN FIN D'EXERCICE	100	10,00 €

-487-Les parts sociales sont exclusivement nominatives.

ANNEXE – NOTE N° 08 **ENGAGEMENT FINANCIER** (Décret n°83.1020 : article 24)

	Montant initial	Montant remboursé	Montant restant à rembourser
Emprunt	158.536,72€	14.747,77€ <i>Dont à plus 1 an</i>	143.788,95€ <i>118.085,00€</i>

ANNEXE - NOTE N° 09 (Décret n° 83.1020 : article 24)

EFFECTIF MOYEN

AU 31/12/2016

EFFECTIFS Ouvriers	0	0
EFFECTIFS Employés	1	0
EFFECTIFS Cadres	0	0
EFFECTIFS TOTAL	1	0